



PARRAINAGES & SOUTIEN NSF

Chers Amis,

Vous pouvez nous aider dans notre mission humanitaire de plusieurs façons :

- *en devenant membre actif ;*
- *en faisant un don libre ;*
- *en devenant marraine ou parrain d'un enfant ou de l'ensemble des enfants que nous aidons depuis 1989, au travers de nombreuses écoles primaires autour de la mission ou au sein de notre orphelinat « Bann-Dek : la maison des enfants » ouverte en 2004 ;*
- *en venant sur place partager notre action.*

*Au niveau de votre choix, **cochez** la case qui vous correspond :*

- ☐ *il est tout d'abord nécessaire de devenir membre actif de notre association : 25 € / an*
- ☐ *vous souhaitez parrainer l'ensemble des enfants et laissez le soin à Nsf de distribuer votre don*
- ☐ *vous aimeriez venir sur place pour découvrir notre action et partager la mission*

Au niveau pratique :

Tous les parrainages s'effectuent par prélèvements bancaires automatiques afin d'éviter les frais postaux ou les oublis. Mis en place depuis plusieurs années, ce système fonctionne très bien. Pour que votre parrainage prenne effet le plus tôt possible, nous vous adresserons par retour de courrier, une demande de prélèvement SEPA. Un reçu fiscal vous est envoyé chaque année pour votre déclaration.

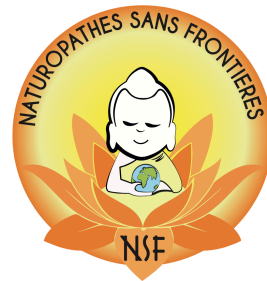
Au niveau de l'utilité du parrainage, vous permettez aux enfants :

- *d'être assurés d'avoir au moins un repas par jour*
- *de suivre des études dans un des établissements scolaires d'état où agit NSF*
- *d'avoir accès aux soins médicaux*
- *de pouvoir s'habiller et se chausser pour aller à l'école*

Dès que vous nous aurez renvoyé ce document complété à Nsf France, vous recevrez d'autres détails sur le fonctionnement des parrainages (courriers, échanges ...etc.) avec le dossier de votre filleul si vous optez pour un parrainage unique ou le dossier collectif si vous souhaitez parrainer l'ensemble. Convaincus, comme vous, que la protection de l'enfance passe par l'éducation, nous vous renouvelons nos remerciements pour votre aide et votre confiance.

Christophe CANNAUD, président de NSF

Nous vous remercions de bien vouloir **compléter le petit questionnaire ci-dessous**



et de lire attentivement les engagements énumérés.

NOM : Prénoms :
Surnom :
Adresse :
Tél Fixe : Tél Portable
Email : Facebook :
Profession :
Date de naissance : Situation familiale :

Avez-vous des enfants ? Si oui quels sont leurs prénoms et leurs âges ?

Comment avez-vous connu l'action de NSF ?

Décrivez-nous votre motivation concernant cette aide que vous souhaitez mettre en place ?

Etes-vous déjà allés en Thaïlande ?

VOTRE AIDE FINANCIÈRE

Chacun est libre de s'engager comme il le souhaite et comme il le peut, et modifier son don plus tard.

- | | |
|--|--|
| ☐ adhésion annuelle obligatoire pour devenir membre actif : 25 € / an | |
| ☐ vous voulez donner 15 € / mois | ☐ vous voulez donner 20 € / mois |
| ☐ vous voulez donner 25 € / mois | ☐ vous voulez donner 30 € / mois |
| ☐ vous voulez donner 50 € / mois | ☐ plus que 50 € / mois : précisez: ____ |

LES ENGAGEMENTS

Pour le bon déroulement de l'aide à la prise en charge des enfants, les donateurs sont invités à respecter les engagements suivants :

- s'assurer de l'approvisionnement de leur compte bancaire aux dates des prélèvements prévus
- mettre tout en œuvre pour établir et entretenir le lien particulier qui va se mettre en place entre eux et les enfants (courriers, échanges divers).
- réaliser que l'aide est entreprise dans la durée et repose sur la confiance que NSF et les enfants vont placer en eux (NSF essaie d'accompagner ces enfants jusqu'à la fin de la scolarité secondaire).
- accepter les mesures mises en œuvre pour la protection des enfants (visites et rencontres avec les enfants uniquement en présence des responsables encadrement de NSF).

J'ai pris connaissance de ces différents points et m'engage à les respecter (à écrire ci-dessous SVP)

Fait à : le : Signature :

**Merci de renvoyer ce document avec votre chèque d'adhésion au siège national de NSF
Moulin de Billoteau 17250 GEAY**